



CENTRALE
CANINE

SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
Commission Nationale Education et Activités Cynophiles

COMMISSION
NATIONALE
ÉDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

PROCOLE ORGANISATION

MEC2

1°- Nombre de stagiaires 30Maximum

2°- Matériel :

- Vidéo projecteur
- Paper board
- Salle ou chapiteau

3°- Accessibilité au stage MEC2

- Etre titulaire du diplôme du MEC1
- Avoir suivi le stage Ecole du Chiot.
- Si le MEC1 a été obtenu depuis plus de 10 ans, le stagiaire devra suivre un stage d'actualisation des connaissances (actuellement c'est le stage 6) avant d'entamer la formation de MEC2. Cas particuliers : si le stagiaire n'a pas la possibilité de suivre un stage 6 (par exemple par manque de stages de ce type dans sa territoriale), il devra suivre le 1er module "méthode naturelle, clicker" du MEC1.

A l'issue de l'examen, le formateur y appliquera obligatoirement la mention « Reçu ». En l'absence de cette mention, le candidat sera considéré comme ajourné.

4°- Examen

La partie écrite fera l'objet d'un questionnaire sous forme de QCM.

20 Questions sur l'Ethologie, la méthode éthologique et le clicker.

20 Questions sur la partie vétérinaire

10 Questions sur le développement comportemental du chien

20 Questions sur la cynophilie, le club, le moniteur de club, la leçon d'éducation.

10 Questions sur la législation.

Total sur 80 Points

(Minimum 50 points pour que la partie écrite de l'examen soit réussie).

Une partie écrite sur une étude de cas d'un comportement gênant. Reprenant :

- Les causes possibles du comportement gênant – Sur 10 points
- L'analyse – Les outils utilisés pour effectuer cette analyse - Sur 20 points - Le travail – Terrain Ou conseils donnés au propriétaire – Sur 20 points
- Le comportement de fond à adopter – Sur 10 points

Total sur 60 Points

(Minimum 45 points pour que cette partie écrite soit validée)

La partie pratique sera évaluée sur un « extrait » de cours de 10 à 15 mn au cours de laquelle les stagiaires démontreront leurs compétences à transmettre, gérer un groupe mais également leur connaissance de la méthode positive et des techniques de travail correspondantes, en fonction du niveau réel des participants. Dans le groupe, il y aura obligatoirement au minimum 1 chien présentant un comportement gênant.

Les exercices seront évalués sur 100 points.

Sur la feuille d'évaluation des compétences, certains critères sont éliminatoires.

La partie terrain sera donc évaluée sur un total de 100 points, avec un minimum de 80 points pour valider l'épreuve.